



## Opération Éco-défis : Un défi écologique inédit pour les commerçants et artisans, du territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche !

Le mercredi 13 mars 2024 marque le lancement de l'opération éco-défis, avec la signature de la convention tripartite entre la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne, la CMA Nouvelle-Aquitaine - Haute-Vienne, et la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM).



**Eric FAUCHER**  
Président CMA Haute-Vienne  
Nouvelle-Aquitaine

**Odile BERGER**  
Vice-Présidente CCHLeM  
Politique Territoriale

**Pierre MASSY**  
Président CCI Limoges  
Haute-Vienne

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (soutenu par l'ADEME) la communauté de communes s'engage pleinement dans une démarche de transition écologique, en accompagnant les acteurs économiques locaux, à travers l'opération Éco-Défis.

L'opération éco-défis\* permet de sensibiliser les artisans et commerçants\*\* aux enjeux de cette transition, d'informer, de soumettre des idées d'actions concrètes et vertueuses, et de les valoriser au travers d'une labellisation.

\*Éco-défis est un dispositif national proposé par les organisations consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Haute-Vienne et Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne).

\*\*Opération réservée aux TPE (< 10 salariés) du territoire de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche.

L'objectif est de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière de développement durable, notamment sur les thématiques suivantes :

- Gestion efficace des énergies,
- Réduction des déchets,
- Conservation de l'eau,
- Soutien et recours à des circuits-courts,
- Optimisation durable du transport
- Ou encore la promotion et la mise en œuvre d'actions de responsabilité sociétale.

**Pour Odile Berger, 1ère Vice-Présidente, en charge de la politique territoriale :**

“

*Les questions relatives à la transition écologique sont au cœur de notre projet de territoire, guidant ainsi notre démarche vers un avenir plus durable. Et avec l'opération Éco-défis, nous nous engageons à accompagner les professionnels de notre territoire dans des initiatives environnementales ambitieuses et pérennes.*

*En mettant en avant les actions entreprises par nos commerçants et artisans, nous souhaitons non seulement les valoriser, mais également renforcer la dynamique de notre territoire !*

”

## L'objectif

Ce dispositif permettra :

- D'impulser une dynamique sur notre territoire grâce à un accompagnement des commerçants et artisans dans la mise en place d'actions durables,
- De communiquer sur les initiatives et engagements des artisans et commerçants du territoire,
- De fournir des informations concrètes sur les dynamiques existantes et nouvellement engendrées par l'opération éco-défis,
- De mettre en lumière les professionnels labellisés et les structures.

## Déroulé de l'opération

Cette opération s'inscrit dans la durée sur une période de **3 ans**.

Chaque année, elle prévoit l'accompagnement de **20 entreprises** du territoire à l'obtention de la labellisation.

Les principales étapes de l'opération sont :

- Une phase de communication et d'appel à candidatures des entreprises volontaires pour s'engager dans l'opération,
- Une phase de diagnostic et de choix des actions avec les chambres consulaires,
- Une phase de mise en place des actions et de collecte des justificatifs,
- Une phase de présentation des dossiers au comité de labellisation.

Chaque année, la collectivité organisera avec les partenaires une remise officielle des labels afin de valoriser les engagements des entreprises locales.

## Contacts presse



NOUVELLE-AQUITAINE

HAUTE-VIENNE

### CMA Nouvelle-Aquitaine/Haute-Vienne

Geoffrey Brault

05 55 45 27 35 - 06 77 35 20 45

geoffrey.brault@cma-nouvelleaquitaine.fr

www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr



CCI LIMOGES  
HAUTE-VIENNE

### CCI Limoges - Haute-Vienne

Nicolas Yardin

06 49 25 94 30

nicolas.yardin@limoges.cci.fr

www.limoges.cci.fr



Communauté de Communes  
Haut Limousin en Marche

### CCHLeM

Noemie Pillet

06 32 11 49 89

npillet@cchlem.fr

www.hautlimousinenmarche.fr



### A propos de la CMA Nouvelle-Aquitaine – Haute-Vienne

La CMA Nouvelle-Aquitaine, un réseau de proximité au service de 200 000 entreprises artisanales\*

> 300 élus, 1 750 collaborateurs, 37 points de contact.

> Un organisme régional de formation (CMA FORMATION) certifié QUALIOPi réparti sur 15 sites formant près de 13 000 apprenants.

\*Estimation CMA Nouvelle-Aquitaine

### A propos de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne

Établissement public administratif (EPA) sous tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la CCI est dirigée par des chefs d'entreprise. Elle représente les intérêts généraux du commerce, de l'industrie et des services de la Haute-Vienne, soit 18 443 établissements employant plus de 62 256 salariés. Ses missions sont l'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises, la formation via la formation continue et quatre écoles de niveaux Bac + 2 à Bac + 5, la création et la gestion d'équipements tels que l'aéroport de Limoges et l'attractivité avec, notamment, l'appui aux collectivités, la valorisation du territoire ou encore l'accompagnement des nouveaux arrivants.

### A propos de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) est un vaste territoire rural de 1266 km<sup>2</sup> situé dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Avec ses 23 000 habitants, cette communauté de communes dont le siège est situé à Bellac, regroupe depuis janvier 2017, 40 communes (de la communauté de communes de Brame Benaize, Basse Marche et Haut Limousin, ainsi que du Syndicat Mixte en charge de la gestion des ordures ménagères).



*La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, composée de 40 communes, est le territoire où les valeurs de solidarité, de respect et d'efficacité se rencontrent pour construire un véritable avenir !*